RECRUTEMENT SPECIFIQUE

SECONDE PROFESSIONNELLE
Sécurité et Prévention

Lycée professionnel Le Dolmen
71 rue du Dolmen
86036 POITIERS Cedex
05 – 49 – 44 – 04 – 62

➢ Le recrutement pour l'entrée en **Baccalauréat Professionnel Sécurité et Prévention 3 ans** est national. Pour postuler, il faut avoir au minimum un niveau 3ème.

➢ Un dossier préalable de candidature (voir fiche de candidature et pièces à fournir joint) doit être adressé au lycée d'accueil.

Date limite de réception du dossier préalable de candidature :

Vendredi 26 mars 2010

au lycée professionnel Le Dolmen

L'établissement d'accueil prendra ensuite contact avec les candidats retenus sur dossier pour les convoquer à un entretien qui aura lieu **dans la semaine du 19 au 23 Avril 2010.**

L'objectif de cet entretien est d'une part, d'apporter aux candidats une information sur le secteur professionnel et permet à l'élève de confirmer son choix d'orientation dans cette formation, d'intégrer les contraintes liées à la section ; d'autre part de permettre aux équipes éducatives d'apprécier les motivations du candidat et sa connaissance des exigences du métier.

ATTENTION

Le dossier préalable de candidature ne se substitue en aucun cas à la "fiche de saisie des vœux". L'affectation définitive dans la section ne sera prononcée qu'après la tenue de la commission d'affectation en juin 2010.

➢ **Les candidats originaires de l'académie de Poitiers** seront informés par leur lycée actuel de la démarche à suivre pour la saisie informatique de leurs vœux de poursuite d'études.

➢ **Les candidats originaires d'une autre académie ou ceux préparant leur formation en apprentissage** prendront contact avec le Service Académique d'Information et d'Orientation de Poitiers pour connaître la démarche à suivre pour la saisie de leurs vœux d'affectation (Rectorat – SAIO, 05-49-54-71-33, saio@ac-poitiers.fr).

Baccalauréat professionnel en 3 ans
Sécurité et prévention

La sécurité, publique et privée, est un secteur en pleine expansion et offre de multiples possibilités d'insertion professionnelle.

L'agent de prévention et de sécurité est un spécialiste qui est chargé de la surveillance de sites et de la sécurité. Il doit avoir :

- une **bonne présentation**
- le **sens du dialogue** et le goût du **contact humain**
- la capacité à **s'intégrer** et à **travailler dans un groupe**
- l'aptitude à respecter la **confidentialité des informations** et **observer un droit de réserve**
- de l'assurance et faire preuve de **maîtrise de soi**
- la capacité à adapter ses **rythmes de travail** aux besoins de l'employeur
- le souci de **rendre compte** à sa hiérarchie.

Ces qualités sont nécessaires pour prétendre suivre avec profit la formation de Bac Pro :

- Le **Baccalauréat Professionnel prévention et sécurité** a pour but de former les élèves aux métiers de la Sécurité et de la Prévention, permettant d'accéder à différents concours d'entrée dans la Police, la Gendarmerie et les pompiers professionnels, ou d'intégrer des entreprises relevant de la sécurité privée.

- La formation comprend **22 semaines de période de formation en entreprise réparties sur les trois années du cycle** dans des services de sécurité publique et dans des services de sécurité civile.

Elles doivent permettre au candidat d'apprendre à mobiliser ses acquis en **situation réelle**, de collecter des informations sur le milieu professionnel et d'acquérir des compétences spécifiques aux métiers de la sécurité publique et civile.

Matières professionnelles dominantes :
Sécurité publique, sécurité civile (secourisme, secours Incendie), droit, communication.

Horaires à titre indicatif :

DISCIPLINES	HORAIRES en classe de 2nde
Français - Histoire Géo. – éducation civique	**4 h30**
Anglais	**2 h**
L.V.2 (Allemand ; Espagnol ; voire Italien)	**2 h**
Mathématiques	**2 h**
Education artistique	**1 h**
Education physique et sportive	**2 h**
Enseignement Professionnel	**14 h**
Prévention Santé Environnement	**1 h**
Accompagnement personnalisé	**2 h30**

-
Le diplôme est délivré par contrôle en cours de formation pour la plupart des matières.

académie Poitiers
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

SECONDE PROFESSIONNELLE Sécurité et Prévention

Lycée Le Dolmen - Poitiers

Rentrée scolaire 2010 - 2011

A envoyer avant le 26 mars 2010

au
Lycée professionnel Le Dolmen
71 rue du Dolmen
86036 POITIERS Cedex
05 49 44 04 62

Pièces obligatoires à fournir pour le dossier de candidature :

- Certificat médical récent d'aptitude physique
- Extrait de casier judiciaire n°3
- Lettre de motivation (intérêts pour ces métiers, expériences professionnelles…)
- Les bulletins de l'année scolaire 2009-2010

La candidature fera l'objet d'une enquête de moralité par les renseignements généraux.

NOM (en lettres capitales) :

……

Prénoms :

……

Date de naissance : …… G ❒ F ❒

NOM de la personne responsable (père, mère, tuteur) : ……

……

Adresse : ……

Code Postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……

Courriel : ……

Établissement fréquenté en 2009 - 2010 : ……

……

Classe suivie : ……Langue vivante 1 : ……

……

Régime demandé en cas d'admission : Internat ❒ Demi-Pension ❒ Externe ❒

A le

Signature de l'élève,

Signature des parents
ou du représentant légal,